

## FICHE DE POSTE

### AGENT DE DEVELOPPEMENT

### ESCALADE & COMMUNICATION

#### Mission Générale

L'agent de développement sera chargé de la mise en œuvre du projet de développement de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade.

Son action s'inscrira d'une part dans le cadre de la convention de coopération territoriale entre la Ligue et la FFME et d'autre part dans le cadre de celles établies entre la Ligue et les Comités Territoriaux.

L'agent, sous la responsabilité du Président de la Ligue et en relation avec les membres du Bureau et les différents responsables des commissions, aura pour mission principale :

- d'élaborer et de dynamiser le Plan Régional Escalade et en particulier son volet développement des Structures Artificielles d'Escalade sur la Région, et ce tout en animant, dynamisant et coordonnant le réseau de bénévoles ou professionnels qui contribuent à la mise en place des actions décidées par la Ligue. Cette mission sera coordonnée avec l'action fédérale (niveau national) sur le territoire de la Ligue.
- de gérer la communication et de développer les relations de partenariat de la Ligue.

#### Nature de l'emploi

Contrat à Durée Déterminée (CDD) de 6 mois renouvelable avec perspective de Contrat à Durée Indéterminée (CDI) : temps partiel 80% ou temps complet (à déterminer en entretien). Le poste est à pourvoir dès que possible (au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2019).

#### Qualifications requises

Titulaire du permis de conduite B, et véhicule personnel

Diplôme de niveau 3 (niveau licence) ou 2 (niveau master) dans le domaine du management du sport et du développement des équipements sportifs

#### Rattachement du poste

Relation hiérarchique : Président de la Ligue

Relations de collaborations : Secrétaire et trésorier de la Ligue, responsables des commissions de la Ligue, agent de développement actuel, Equipe Technique Régionale (ETR).

Le nouvel agent de développement sera membre de l'ETR

## Modalités du poste

- Groupe de Classification : Technicien groupe 4 (Convention Collective Nationale du Sport) avec possibilité d'évolution au groupe 5
- Salaire à définir en fonction de l'expérience, de la qualification (salaire plancher défini par la CCNS), et de la durée de travail
- Durée de travail :
  - 1260 heures / an (28 heures par semaine) en temps partiel à 80%
  - ou 1600 heures / an (35 heures par semaine) à temps complet
- Répartition du temps de travail : conformément au point 5.3.2. de la Convention Collective du Sport : personnel non cadre itinérant  
Un programme prévisionnel semestriel sera établi. Les temps de trajet sont comptabilisés dans le temps de travail
- Travail occasionnel le dimanche avec un maximum de 15 dimanches travaillés par année civile
- Les lieux de travail habituels sont le CREPS PACA – Site d'Aix-en-Provence, les lieux de formation, stages et événements loisirs et compétitifs, ainsi que les lieux sur lesquels se situent des projets de SAE dans la région Provence Alpes Côte d'Azur. Possibilité de télétravail (mise à disposition d'un ordinateur portable (propriété de la Ligue)). Les déplacements sont nombreux et fréquents.
- Mise à disposition par la Ligue d'un téléphone (propriété de la Ligue), et forfait téléphonique et internet
- Déplacements fréquents : transports en commun et covoiturage à privilégier ou véhicule personnel
- Frais de déplacements : ils ne prennent pas en compte les déplacements entre le domicile et le CREPS PACA – site d'Aix-en-Provence. Tous les autres déplacements sont calculés au départ du lieu d'habitation ou de travail, sur la base du taux FFME régional
- Mutuelle complémentaire de la Ligue

## Missions principales

### Conseil et expertise SAE

- Etablir et actualiser le recensement des SAE de la région, tout en réalisant une veille sur les projets et prospects d'équipements sportifs
- Etablir et proposer le plan régional de développement des SAE
- Suivi du schéma de cohérence des équipements sportifs en lien avec les services de la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
- Accompagner les clubs, les comités territoriaux, les collectivités locales et les structures privées dans leurs projets de création, rénovation, agrandissement de structures artificielles escalade
- Conseiller en prenant en compte les recommandations et les priorités fédérales en termes de SAE

- Proposer des projets de dessins en 3D, aider au montage de CCTP (cahier des charges des clauses techniques), explorer les pistes de financements, participer à des missions d'AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) sur délégation du niveau national de la fédération
- Communiquer sur le site WEB de la ligue sur les projets en cours

### ***Suivi de la bourse régionale SNE***

- Conseiller les référents SNE de la Ligue et des Comités Territoriaux dans leurs projets, et suivi des réalisations
- Communication et suivi de l'attribution des bourses

### ***Communication / Partenariat***

- Gère le site WEB et les autres médias de la Ligue
- Suit les relations partenariales et recherche des nouveaux partenariats

## **Missions secondaires**

### ***Aider sur l'organisation des formations et événements de la Ligue***

- Participe à l'organisation des événements (formations, compétitions, événements loisirs...) mis en place par la Ligue
- Gestion du planning de la SAE du CREPS PACA dans le cadre de la convention Ligue – CREPS

### ***Administration (en lien avec le Bureau)***

- Accompagner les clubs de la Ligue dans leur développement et leur structuration suivant les orientations définies par le Bureau
- Participe à l'élaboration des dossiers de subventions en lien avec le Bureau

## **Compétences et qualités requises**

- Bonnes qualités relationnelles
- Bonnes compétences et capacités de communication. Expériences dans le rapport avec les collectivités et les clubs souhaitées
- Capacité avérée à travailler en autonomie, en télétravail, dans un emploi de type « bureau »
- Capacité avérée à travailler en équipe
- Maîtrise des outils numériques : Word, Excel, Power Point, logiciel de messagerie, intranet FFME, site internet, logiciel de CAO...
- Esprit d'initiative, rigueur dans la gestion quotidienne
- Maîtrise de l'écrit et capacités rédactionnelles
- Connaissances souhaitées dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage SAE
- Capacité à rendre compte régulièrement de son travail
- Une connaissance du milieu fédéral FFME serait un plus : notamment le fonctionnement des clubs, la formation, les événements loisirs

## Procédure de recrutement

CV et lettre de motivation à envoyer au siège de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade avant le 1<sup>er</sup> octobre 2019 à : [bureau@paca.ffme.fr](mailto:bureau@paca.ffme.fr)

Après sélection des dossiers, un voire deux entretiens au cours desquels le candidat aura l'opportunité de présenter sa conception de la mise en œuvre des missions décrites ci-dessus (format au choix : oral, document écrit, vidéo-projection etc.) et de son intégration au sein de l'ETR.